

POLITIQUE D'INTENDANCE DE L'EAU

2023



NOUVEAU MONDE GRAPHITE

POLITIQUE D'INTENDANCE DE L'EAU

Chez Nouveau Monde Graphite (« **NMG** »), nous considérons l'eau comme une richesse collective qui doit être protégée et gérée de façon responsable. En tant que ressource partagée, nous assumons notre part de responsabilité pour veiller à ce que nos employé.es et nos communautés aient accès à une eau saine, sans danger pour la santé humaine et pour les écosystèmes. Cette politique met de l'avant nos engagements en matière de protection et préservation de l'eau et vient compléter notre Politique sur le développement durable et notre Politique environnementale.

L'un des principaux objectifs derrière notre philosophie « Zéro danger » est de limiter nos impacts environnementaux en contribuant à la prospérité du milieu. Nous visons à réduire et gérer les risques associés à nos opérations sur les écosystèmes, à limiter notre empreinte, à maximiser la réutilisation de l'eau et à assurer la protection de l'environnement.

Notre système de gestion des résidus miniers a été conçu pour prévenir le drainage acide minier et la contamination potentielle de l'eau à notre site minier en accord avec les meilleures pratiques guidées par les principes directeurs des protocoles *Vers le développement minier durable* de l'association minière canadienne, le *Global Industry Standard on Tailings Management* de l'ICMM, le International Network for Acid Prevention et le Programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (Canada).

NOS ENGAGEMENTS

Gouvernance de l'eau

- » Assurer une gestion intégrée des risques liés à la gestion de l'eau pour toutes les étapes du cycle de vie de nos projets, incluant la fermeture de la mine ;
- » Conformément aux meilleures pratiques, nous nous efforçons d'établir une structure claire de responsabilité et de reddition de compte pour la gestion de l'eau et des résidus ;
- » Veiller à ce que les employé.es et les sous-traitants sur nos sites reçoivent une formation adéquate sur la gestion de l'eau et les mesures de gestion environnementale qui y sont associées ;
- » Rendre compte et communiquer annuellement notre performance et nos pratiques liées à la gestion de l'eau ;
- » S'assurer que les impacts sur la saine gestion de l'eau sont évalués et intégrés dans notre conception, nos infrastructures et notre planification d'entreprise, incluant les impacts pouvant découler des changements climatiques ;
- » Respecter les lois, règlements et autres exigences environnementales spécifiques à nos projets et s'efforcer de s'aligner sur les normes sectorielles les plus élevées.

Gestion efficace de l'eau

- » Identifier, surveiller, éviter, atténuer et gérer nos impacts sur le système hydrique et hydrogéologique, incluant les effets cumulatifs potentiels et les impacts sur les bassins versants à proximité de nos opérations ;
- » Adapter nos pratiques dans une perspective d'amélioration continue afin de réduire notre empreinte et de gérer de façon proactive la quantité et la qualité de l'eau découlant de nos sites ;
- » Assurer un accès à l'eau potable à nos employé.es et à nos sous-traitant.es sur nos sites, ainsi qu'un accès à des installations sanitaires inclusives ;
- » Assurer la sécurité des personnes et la protection du milieu en milieux aquatiques, en milieux humides et en milieux riverains ;

- » Préparer et mettre en œuvre des plans d'intervention en cas d'urgence ou déversements pour faire face aux répercussions possibles d'événements imprévus ;
- » Assurer la gestion des eaux à l'aide d'indicateurs de performance et de cibles, afin de garantir une utilisation et un retour à l'environnement qui respecte les standards les plus élevés.

Collaboration avec nos parties prenantes

- » Maintenir un engagement continu avec les Peuples autochtones, nos communautés, les représentants des bassins versants, les utilisateurs.trices du territoire et nos différentes parties prenantes, s'assurer de les impliquer dans notre planification intégrée de gestion de l'eau, prendre en compte leurs préoccupations et maintenir un haut niveau de transparence ;
- » Faire preuve de leadership en adoptant les meilleures pratiques et en participant activement aux initiatives locales, gouvernementales et sectorielles qui visent à encourager une gestion cohérente et efficace de l'eau ;
- » Encourager les initiatives qui créent de la valeur, l'engagement personnel et la responsabilisation de tous les employé.es et entrepreneur.es face à la gestion de l'eau.

PORTÉE DE LA POLITIQUE

Cette politique couvre l'ensemble de nos activités, produits et services, et fournit à nos employé.es, fournisseurs.euses et sous-traitant.es, membres de la communauté, client.es, actionnaires et partenaires un cadre de référence pour la gestion de l'eau adaptée au stade de développement de nos projets et nos opérations.

Cette politique est soutenue par nos normes en matière de santé, de sécurité, d'environnement, de développement durable et d'engagement social ainsi que par d'autres directives internes, et sera régulièrement révisée et mise à jour au besoin.

Le président et chef de la direction est responsable du succès de cette politique, avec le soutien de notre vice-présidente, Environnement et infrastructures durables, qui est responsable du déploiement, de la révision et de la mise à jour annuelle de la politique.

Approuvée par le conseil d'administration le 7 novembre 2023.